

rement la mort, au grand étonnement de toute la ville, et nous sommes parvenus à savoir, d'une manière certaine, que tous deux étaient épris des doctrines spirites et les mettaient assidûment en pratique.

*L'Union magnétique* de Paris, rapportait, sous la date du 10 février 1856, une lettre d'un capitaine, dans laquelle celui-ci racontait les violentes persécutions subies par une société de magnétiseurs qui s'était formée parmi les militaires. Le pauvre capitaine, hors d'état de résister aux magnétisations secrètes dont il était devenu l'objet, finit par abandonner sa compagnie.

Mais les chefs du clan spirite ne revinrent pas à de meilleurs sentiments. Ils étaient cinq, et deux se suicidèrent, un troisième tomba malade d'un mal mystérieux et dût quitter l'armée. Ce fait est rapporté par Mirville, et a fait en son temps beaucoup de bruit, car *l'Union magnétique* donnait le nom et l'adresse du capitaine.

Il y a plus encore, les cas de mort subite dans l'exercice même du spiritisme, des médecins surtout, ne sont pas rares.

Les spirites avancés savent que toute offense faite aux esprits est ordinairement vengée au préjudice ou par la mort du médium.

Tout le monde connaît l'observation du spirite Du Potet : " Les magnétiseurs et les mages meurent promptement et mal. "

Tertullien, à propos des spirites de son temps qui portaient alors le nom de mages, disait : " Beaucoup savent que, grâce aux démons, leur mort est atroce, et on l'attribue aux insultes de ceux-là. "

Les journaux spirites favorisent le suicide, en publiant les éloges de la mort et en préconisant les douceurs d'échanger les conditions de la vie présente contre la joyeuse liberté de la vie nouvelle dans les astres, vie assurée, même au plus scélérat, même à celui qui se tue volontairement. Cette horrible doctrine est assez fréquemment préconisée par les esprits dans les assemblées spirites.

Il faut donc agir en insensé pour s'adonner au spiritisme, surtout lorsqu'on connaît les dangers que nous venons de mentionner.

Parmi ces dangers, il y en a un qui est moins redouté et cependant fort fréquent : l'excitation des instincts sensuels. Nous en parlerons dans la prochaine causerie.

(A suivre)